



Téléphone : 04.50.01.43.27
 FAX : 04.50.01.43.28

ADRESSE MAIL
 mairiebloye@wanadoo.fr

SITE INTERNET
 www.bloye.fr

FACEBOOK
 Mairie Bloye

HORAIRES
 D'OUVERTURE
 AU PUBLIC

LUNDI
 8H30-12H00

MARDI
 16H30-19H00

JEUDI
 8H30-14H00

DANS CE
 NUMÉRO :

Edito	1
Autres informations	1
Les Moments Forts	2 à 4
Infos communales	5 à 7
Associations	8 à 9
Autres informations	10 à 12
A vos Agendas	12

MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 4

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre
 2024

Chers Bloyens, chères Bloyennes,

Les années passent mais ne se **ressemblent pas.... car par rapport à l'an** dernier où nous étions sous une sécheresse bien avancée dès le printemps, nous voilà cette année avec un printemps plutôt pluvieux. Nous aspirons vivement que l'été arrive **enfin.... pour que chacun puisse profiter** pleinement de la période estivale et des vacances en famille ou entre amis(es).

Dans un contexte national et international particulier, ces moments de trêve sont une occasion précieuse pour se changer les idées et recharger les batteries.

Au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom propre, je vous souhaite de très belles vacances.

Profitez-en bien !

Votre Maire
 Patrick DUMONT

AUTRES INFORMATIONS

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Nous avons la chance d'avoir sur la Commune des assistantes maternelles agréées par le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de Haute-Savoie. Si vous cherchez une «nounou», prenez contact avec elles.



Nom	Adresse	Numéro téléphone	Capacité d'accueil restante au 17/06/2024
COLOMB Marianne	282, Route de Massingy	06.40.94.30.29	2 places sur 3 places de capacité d'accueil au total.
HUGOT-MERLOT Manuela	44 Route du Petit Salagine	06.61.84.83.11	0 place sur 3 places de capacité d'accueil au total.
LAMBERT Maude	590, Route de Ballentrand	06.18.80.22.16	0 place sur 4 places de capacité d'accueil au total.

Les Moments Forts

COMMEMORATION DU 8 MAI 2024

La commémoration du 8 mai s'est déroulée cette année à 10h15 au monument aux morts. Monsieur le Maire qui a officié cette cérémonie était entouré des anciens combattants, Messieurs Maurice LAMARCHE et Henri TEULON, qui ont eu le plaisir d'être présents, d'administrés(ées) et des élus(es).

Monsieur le Maire a débuté cette cérémonie avec une lecture du Ministre des Armées et a ensuite déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. Une minute de silence fut observée. Monsieur le Maire remercie la présence du porte drapeau et du Réveil Rumillen.

Le verre de l'amitié au foyer rural «Yves de Mouxy» clôtura cette cérémonie.



FETE DES MAMANS

Ce samedi 25 mai 2024 a eu lieu la fête des mamans à Bloye. Toutes les mamans de la commune étaient conviées par Monsieur le Maire et l'équipe municipale pour rendre hommage à leur rôle essentiel au sein de leur famille et de la société.

Une vingtaine de convives se sont réunis à la mairie. Cette année, il n'y a pas eu de naissance sur la commune, ce qui n'a pas empêché Monsieur le Maire de faire un joli discours en rappelant qu'une maman, c'est quelqu'un qui console quand son enfant pleure, qui aide celui-ci à trouver son propre chemin, qui est fière de lui,... Monsieur le Maire a poursuivi avec quelques citations «Tu es...rusée comme une renarde, douce comme une hermine, libre comme une colombe, courageuse comme une lionne,...»

Ce moment convivial s'est terminé par le verre de l'amitié. Chaque maman présente s'est vue offrir un gerbera. La mairie remercie les administré(és), les élus et son personnel pour leur contribution.



Les Moments Forts

SEMAINE VELO



La traditionnelle semaine vélo a eu lieu du 13 au 17 mai 2024. Les enfants ont pu réaliser plusieurs ateliers sur les différents jours afin d'apprendre à rouler en toute sécurité. Laure MERCIER, intervenante professionnelle, a accompagné deux classes pour une sortie à la demi-journée. Les élèves de Monsieur LEMANG et de Madame FURTER ont pu ainsi **réaliser une grande sortie en dehors de l'école : dans le village de Bloye pour les CP-CE1-CE2 et au plan d'eau de Rumilly pour les CM1-CM2.**



SORTIE PISCINE POUR LES SCOLAIRES DE BLOYE

La classe de CP-CE1-CE2 bénéficie de 7 séances à la piscine du centre Roosevelt les vendredis après-midi du 24 mai au 5 juillet 2024.



MENU BURGER A LA CANTINE DE BLOYE !

C'est le jeudi 16 mai 2024 que les enfants de l'école ont pu se régaler à la cantine pour un repas américain avec burgers et potatoes au menu ! Ils ont pu finir par un fondant au chocolat et se sont régalés !!! A refaire.....



QUI SUIS-JE ?

Je ne suis pas une plante parasite qui fait mourir les arbres. Je ne prélève pas les nutriments de l'arbre : j'ai mes propres racines et je réalise ma propre photosynthèse. Je n'étouffe pas non plus l'arbre, je ne l'utilise que comme support. Je suis même un précieux auxiliaire : je suis une plante mellifère importante qui abrite et nourrit de nombreuses variétés d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères et mes baies sont une source de nourriture hivernale appréciée lorsque les ressources se font rares. Je protège les arbres du gel, de la chaleur excessive et des intempéries grâce à mon feuillage persistant. Mes feuilles mortes forment un compost naturel bénéfique pour le sol et les arbres. Je ne fais chuter que les arbres déjà malades ou très affaiblis. Je favorise même leur croissance : certains de mes composés ont des vertus fongicides qui réduisent les risques de maladies pour l'arbre. En résumé, me couper sur des arbres sains prive ces derniers d'une protection naturelle et réduit la biodiversité, sans aucun bénéfice réel pour l'arbre.

Ni un figuier étrangleur,



Ni un gui !



Je suis le LIERRE SAUVAGE !

REGLES DU CODE DE LA ROUTE : PRIORITE A DROITE, CEDEZ-LE-PASSAGE ET VITESSE EN AGGLOMERATION

1) Priorité à droite :

Dans un souci de sécurité sur la commune, nous rappelons aux usagers qu'à l'approche d'une intersection, et



en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime. Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.

Il faut également appliquer la priorité à droite, lorsque le panneau triangulaire avec la **bordure rouge et la croix noire se trouve à l'intersection ou avant l'intersection.**

La priorité à droite ne s'applique donc pas lorsque l'utilisateur venant de droite sort d'une voie privée, d'une impasse privée, ou d'un chemin de terre, ni lorsque le franchissement d'un trottoir est nécessaire pour sortir d'un parking.



Exemple de priorité à droite avec signalisation.



Exemple de priorité à droite sans signalisation, marquage au sol.

2) Cédez-le-passage : L'article R415-7 du code de la route est explicite : "À certaines intersections indiquées par une signalisation dite "Cédez le passage", tout conducteur doit céder le passage aux véhicules circulant sur l'autre ou les autres routes et ne s'y engager qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger." Quel est l'ordre de passage ? C'est le véhicule qui se positionne à droite qui a la priorité, et ce quelle que soit sa direction. À partir du moment où un conducteur voit un véhicule sur sa droite, en l'absence d'indication contraire, il doit le laisser passer.



3) Vitesse en agglomération :

Merci également de limiter la vitesse en agglomération, qui est de 50 km/h, voire 30 km/h à certains endroits **et au vue de nos petites routes communales, d'adapter votre vitesse en fonction de celles-ci !** Nous comptons sur votre vigilance pour le bien de nos enfants, des usagers, des personnes âgées,...!!

Informations Communales

URBANISME : DECLARATION PREALABLE 2024

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
SIMONE Géraldine	Création d'un vélux/fenêtre de toit	Accordé
GIRARD DIT CALAMAN Loïc	Piscine	Accordé
RASSAT Gilles	Pose de volets roulants	Accordé
THOME Nadine	Pose de panneaux photovoltaïques	Accordé
BERGERAT Jean-Michel	Clôture	Accordé
EDF-ENR	Installation de panneaux photovoltaïques	Accordé
BERTRY Michel	Mise en place d'une pompe à chaleur	Accordé
OSTERBERGER Jean-Pierre	Création d'une piscine	Accordé

PERMIS DE CONSTRUIRE 2024

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
BAIRI Karim	Construction d'une maison individuelle	Accordé
SAS CANAL GROUPE	Construction d'une maison individuelle avec garage accolé	Accordé
SARL MAXIMMO	Construction d'une maison individuelle	Accordé
HENRIQUES David	Régularisation abri voiture + garage transformé en chambre + abri bois transformé en pièce	Accordé

ETAT CIVIL

Mariage : *Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :*
 - Stéphanie FILLON et Christophe VERBEQUE, le 15 juin 2024, domiciliés 81 Route du petit Salagine à Boye.
 - Aurélia JOURNEE et Jean PERRON, le 22 juin 2024, domiciliés 137 Impasse de Primbois à Boye.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Baptême civil : *Nous avons eu la joie de célébrer les baptêmes civils de :*
 - Maël SIMOND et Théo SIMOND, le 19 mai 2024.

Décès : *Nous avons eu le regret de perdre :*
 - Monsieur Alain COMMISSAIRE, décédé le 09 mai 2024.



MATÉRIEL BRUYANT

Si votre voisin met la sono à fond, si un chien aboie toute la journée... que faire pour retrouver le calme ? Tentez d'abord de régler le différend à l'amiable, rencontrez votre voisin, expliquez-lui calmement les désagréments que vous subissez et essayez de trouver un arrangement, car on ne vit pas à la campagne comme on vit en ville : on a la chance de connaître son voisin ! La tranquillité est appréciée de tous et elle doit être respectée par tous. Il est donc bon parfois de rappeler, noter et respecter les horaires de tonte, tronçonnage, travaux,... horaires définis par arrêté préfectoral :

- ⇒ du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00,
- ⇒ le samedi : de 9h00 à 12h00 de 14h30 à 19h00,
- ⇒ le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté n°324 DDASS/2007 relatif aux bruits de voisinage du 26 juillet 2007. **Respecter ces horaires, c'est respecter ses voisins !**

N.B. : "Ces obligations ne concernent pas les travaux effectués par les exploitants agricoles"



ATELIER FLORAL

Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un atelier floral le samedi 14 septembre 2024 de 09h30 à 11h30 à la mairie de Bloye.

Une participation de 5 € par personne est demandée, comprenant la fourniture.

Vous pouvez vous inscrire au 06.86.08.33.32 avant le samedi 07/09/2024.

AGIR POUR CONTRER LE RETOUR DU MOUSTIQUE TIGRE !

C'est le moment...le moustique-tigre ne va pas tarder à faire son grand retour dès les beaux jours !

C'est une espèce invasive particulièrement nuisible pour l'homme qui réapparaît chaque printemps et se développe jusqu'à l'automne. Très petit, vif, rayé noir et blanc, silencieux, il pique essentiellement le jour. Sa piqûre est douloureuse et sa présence tellement oppressante qu'elle finit par dissuader les habitants de profiter de leur extérieur.

Le moustique tigre peut également véhiculer certaines maladies : dengue, chikungunya, zika. Ce dernier peut contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée, revenant d'un voyage dans les zones tropicales où circulent ces virus. Il peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne.

Les œufs pondus dans l'année dernière vont éclore avec la hausse des températures. Il est primordial d'adopter les bons gestes afin d'éliminer cette première génération de moustique-tigre :

- Identifiez et neutralisez les gîtes larvaires (trier, couvrir, ranger ou éliminer).
- Videz les contenants d'eau avec déjà les larves présentes.
- Traitez les gîtes non supprimables

INSTALLATION DE BANCS SUR LA COMMUNE

La mairie a installé des bancs sur la commune ; l'agent technique, Monsieur Eric DUPONT-DUCRETET les a positionnés au cimetière, à l'église et Vers les Bois avec l'aide de Monsieur Jean-François PEILLAT, élu. Merci à lui pour le prêt du matériel et pour son aide !



Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité

APE



Chers parents, chers habitants,
La fin d'année scolaire est arrivée et nos enfants ont bien mérité leurs vacances d'été. Vous aussi d'ailleurs... Vous n'avez pas chômé pendant cette année 2023-2024 en participant aux différentes actions organisées par l'APE.

Les deux dernières en date étaient le tournoi de pétanque fin mai et la fête de l'école fin juin.

Comme chaque année, durant cette fête de fin d'année, les élèves de CM2 ont reçu des cadeaux pour leur souhaiter une bonne rentrée au collège.

Un grand merci à la municipalité pour sa participation au financement des calculatrices et clés USB. L'équipe enseignante ainsi que les employées de la mairie travaillant à l'école ont également été remerciés pour leur implication auprès de nos enfants.

Une attention toute particulière a été apportée à Mr LEMANG, afin de lui souhaiter une belle retraite. Nous tenions à vous remercier encore pour votre présence, votre investissement et votre bonne humeur lors de ces événements. Grâce à vous, l'APE pourra continuer de financer les sorties scolaires, les intervenants et le matériel demandés par l'équipe enseignante tout au long de l'année 2024-2025.

En vous souhaitant un très bel été... nous vous donnons rendez-vous le dimanche 1^{er} septembre pour le traditionnel vide-grenier de Bloye.

L'ensemble du bureau.

COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)

Chers Bloyens et Bloyennes,

La sortie au Safari de Peaugres prévue le 7 juillet 2024 est décalée au dimanche 29 septembre 2024 suite aux élections législatives. Pour ceux qui souhaitent s'inscrire ou qui s'étaient inscrits(es), merci de confirmer ou non au numéro ci-dessous.

Le Comité d'Animation de Bloye (CAB) organise un barbecue dansant le samedi 27 juillet 2024 à partir de 18h00. Vous trouverez le bon d'inscription joint à ce bulletin. Pour plus d'informations ou pour réserver, vous pouvez envoyer un mail à cab74@outlook.fr ou par téléphone au 06.86.08.33.32.

Le bureau va manquer de personnes à partir d'octobre pour continuer les manifestations, si vous êtes intéressés(ées) pour vous investir, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres. Merci !

L'ensemble du bureau.



CALENDRIER DES ASSOCIATIONS



CALENDRIER EVENEMENTS ASSOCIATIFS RENTREE DE SEPTEMBRE

- Lundi après-midi de 14h00 à 17h30 : Club des Aînés «les Bons Vivants», président Monsieur Gérard RICHART, tel : 06.87.04.66.35.
- Lundi de 18h15 à 19h15 et mardi de 08h30 à 09h30 : Qi Gong - «Harmonie du Geste», présidente Isabelle VERGUIN, tel : 06.23.73.51.25.
- Mardi de 18h30 à 19h45 et mercredi de 19h00 à 20h15 : Yoga, présidente Madame France ZAMMIT, tel : 06.23.47.04.19.
- Jeudi de 09h00 à 10h15 : «Détente et bien-être-gymnastique» (cours de gymnastique douce et Pilates), présidente Sylvie SIMOND, tel : 06.14.23.29.21.

LE CLUB DES AINES «LES BONSVIVANTS»

Le Club des Aînés «Les Bons Vivants» sera ouvert tout l'été en juillet et en août. Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez prendre contact au 06.87.04.66.35.

Monsieur Gérard RICHART.
Président du Club des Aînés «Les Bons Vivants».

COURS DE YOGA



Le cours de Hatha Yoga axé sur la respiration et le dos aura lieu comme à l'accoutumée tous les mardis soirs de 18h30 à 19h45 au Foyer Rural «Yves de Mouxy». Pour de plus amples informations, vous pouvez me contacter au : 06.23.47.04.19.

Madame France ZAMMIT.
Présidente de l'association.

DETENTE ET BIEN-ETRE GYMNASTIQUE

Les cours de Pilates auront lieu comme l'an passé le jeudi de 09h00 à 10h15. Pour plus d'informations, me contacter au 06.14.23.29.21.

Madame Sylvie SIMOND.
Présidente de l'association.

UN GESTE EN SOIE



Nous vous invitons cet été à nous rejoindre à la grotte de Lourdes pour des séances de Qi Gong plein air, le mercredi soir à 19h à partir de la mi-juillet jusqu'à fin août. On débutera par une marche consciente silencieuse du parking du cimetière jusqu'à la grotte. S'ensuivra des étirements, **des postures, des exercices respiratoires, méditations,...** Ouvert à tous pour découvrir gratuitement cette pratique millénaire de santé du corps/esprit dans un cadre d'une beauté sensible.

Sinon, je vous donne rendez-vous au plan d'eau de Rumilly les jeudis matins à 7h45 tout l'été également. Et la rentrée 2024 aura lieu le lundi 16 septembre 2024 à 18h15, au Foyer Rural «Yves de Mouxy» de Bloye. Au plaisir de vous rencontrer ! Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 06.23.73.51.25.

Isabelle VERGUIN.
Présidente de l'association.

Autres Informations

FETE EQUESTRE ECURIE DES PIOUS

En fin d'après-midi, les familles, amis(es) et visiteurs ont pu profiter des spectacles créés par les cavaliers Pious, des baptêmes à poney ou encore de la Guinguette Pious.

Le soir, beaucoup de personnes sont restées pour profiter du repas et du dancefloor animé par nos Dj.

Ce fut un réel plaisir d'accueillir toutes ces personnes et de partager ce moment de convivialité !

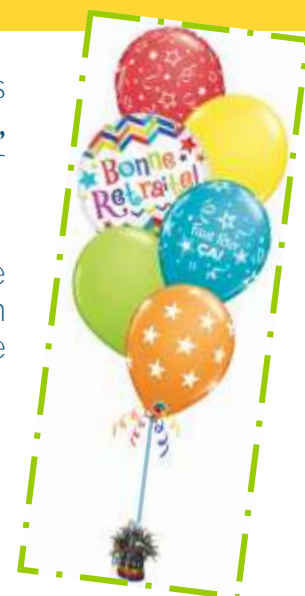


Source Ecurie des Pious,
Madame Marie PAGET.

BONNE RETRAITE MONSIEUR LIONEL LEMANG !

Après quatre années de bel investissement auprès **des enfants de l'école publique de Bloye**, Monsieur Lionel LEMANG va pouvoir profiter pleinement de sa retraite.

Monsieur le Maire, le conseil municipal ainsi que les agents communaux le remercient de son implication et lui souhaitent une bonne continuation !



ELECTIONS LEGISLATIVES

2^{EME} TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

En vertu de l'article 12 de la Constitution, le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des Présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution. L'Assemblée Nationale se réunit de plein droit le deuxième jeudi qui suit son élection. Si cette réunion a lieu en dehors de la période prévue pour la session ordinaire, une session est ouverte de droit pour une durée de quinze jours. Il ne peut être procédé à une nouvelle dissolution dans l'année qui suit ces élections. De nouvelles élections vont donc avoir lieu afin de composer un nouveau parlement. Les dates du premier et du second tour des élections législatives ont été respectivement arrêtées au 30 juin (premier tour déjà réalisé) et au 7 juillet (second tour) 2024. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Vous serez absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Retrouvez toutes les informations pour effectuer une demande de vote par procuration sur : maprocuration.gouv.fr

PLAN CANICULE ET FORTES CHALEURS : LANCEMENT DE LA VEILLE SAISONNIÈRE ET RAPPEL DES GESTES À ADOPTER PARTOUTS

Comme chaque année dans le cadre du dispositif de gestion sanitaire des vagues de chaleur et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, le Ministère de la Santé et de la Prévention et Santé Publique France **lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.** L'été 2023, a été marqué par 4 épisodes de canicule concernant plus de 70 % de la population en France. Malgré le caractère récurrent de ces épisodes de chaleurs, leurs impacts sanitaires restent conséquents. Le contexte particulier de **l'été 2024, avec les nombreuses manifestations sportives et rassemblements festifs** qui vont avoir lieu sur le territoire dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, représentent un risque accru de coups de chaleur et de déshydratations pour les populations, qui pourraient être moins attentives aux risques pour leur santé à ces occasions.

POUR EN SAVOIR PLUS, appelez le : 0 800 06 66 66* (appel gratuit), consulter les sites <https://sante.gouv.fr> et www.meteo.fr pour la météo et la carte de vigilance.



DATE DU PROCHAIN MARCHÉ COMMUNAL : DIMANCHE 21 JUILLET 2024 !

Le prochain marché communal se tiendra le dimanche 21 juillet 2024. Vos commerçants habituels : «Chez Kenza», «La Baleine Maraichère», «Vins Chappuis» seront présents. La buvette sera tenue par le Comité **d'Animation de Bloye (CAB)**. **La commerçante «Chez Kenza» vendra du poulet rôti et du pain de campagne.** Une animation pétanque et jeux extérieurs seront organisés pour que vous passiez un bon moment en **famille ou entre amis(es) ! Les jeux seront fournis ainsi que des boules mais n'hésitez pas à en rapporter.**

Au plaisir de vous y retrouver !

QUE FAIRE CET ÉTÉ ?

Depuis maintenant plus de 10 ans, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie propose aux habitants de son territoire des séances gratuites de cinéma en plein air au cours de la période estivale.

Venez consulter le programme de cet été 2024, de nombreuses animations y **attendent les participants. L'occasion pour petits et grands de venir partager un moment à la belle étoile en famille ou entre amis !**

LA PROGRAMMATION

- ◆ Vendredi 05 Juillet 2024 à 22h00 – Quartier des Grumillons à Rumilly : «SUPER MARIO BROS».
- ◆ Samedi 20 Juillet 2024 à 22h00 – Place de l'Église à Bloye : «LES PETITES VICTOIRES».
- ◆ Samedi 03 Août 2024 à 21h30 – à Versonnex : «ELEMENTAIRE».
- ◆ Samedi 17 Août 2024 à 21h30 – à Marigny-St-Marcel : «LES 3 MOUSQUETAIRES».
- ◆ Samedi 24 Août 2024, à 21h30 – Parvis du Quai des Arts à Rumilly : INDIANA JONES 5.

Des places de cinéma à gagner ! Le ciné d'été, ne serait pas le ciné d'été sans son jeu concours ! Vous allez avoir la possibilité de remporter des places de cinéma «Les Lumières de la Ville» à Rumilly avec l'Hebdo des Savoie tout au long de l'été ! Pour participer, rien de plus simple : remplissez les bons mis à disposition lors des séances de cinéma plein air ou sur notre site internet www.rumilly-terredesavoie.fr. Une fois rempli, le coupon est à renvoyer à la Communauté de Communes, 3 place de la Manufacture 74150 Rumilly ou à déposer dans les urnes mises à disposition à chaque séance de cinéma en plein air. Le tirage au sort aura lieu le lundi 26 août 2024. En cas de mauvais temps, le film sera projeté dans la salle communale. La mairie va prévoir quelques chaises, en revanche, vous pouvez venir également avec vos propres chaises !

L'Association des Parents d'Elèves (APE) prévoit un stand buvette et pop corn !



A vos agendas



DIMANCHE 07 JUILLET 2024 : 2^{ème} tour des élections législatives.

SAMEDI 20 JUILLET 2024 : Ciné d'été, ouvert à tous, sur la parking du Foyer Rural «Yves de Mouxy», à 22h00 (heure de début du film).

SAMEDI 27 JUILLET 2024 : Barbecue dansant organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB) à partir de 18h00, sur inscription, ouvert à tous.

DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2024 : Vide grenier/brocante organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et du Comité d'Animation de Bloye (CAB), Place de l'Ecole, ouvert à tous.

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024 : Rentrée scolaire à 08h20 pour tous les élèves de l'école dans la cour d'école.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 : Atelier floral organisé par le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) à la mairie de Bloye, sur inscription.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 : Sortie à Peaugres organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB), sur inscription.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire NONIN, Isabelle BOUCHET, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROOUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, Ecole, APE, CAB, Hebdo des Savoie

Ne pas jeter sur la voie publique.